

NORME
INTERNATIONALE

ISO/CEI
14662

Première édition
1997-12-15

**Technologies de l'information — Modèle de
référence EDI-ouvert**

Information technology — Open-edi reference model

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 14662:1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25802b24-eab8-4f84-ae6e-72c0c4ffc238/iso-iec-14662-1997)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25802b24-eab8-4f84-ae6e-72c0c4ffc238/iso-iec-14662-1997>



Sommaire

Avant-propos	iv
0 Introduction	v
0.1 Rôle coordinateur du modèle de référence pour l'EDI-ouvert	vii
0.2 Exigences techniques afférentes au modèle de référence pour l'EDI-ouvert	viii
0.3 EDI et EDI-ouvert : domaines d'activité et participation	ix
Technologies de l'information — Modèle de référence EDI-ouvert	1
1 Domaine d'application	1
2 Référence normative	1
3 Éléments techniques normatifs	1
3.1 Définitions.....	1
3.2 Symboles et abréviations.....	3
4 Modèle de référence pour l'EDI-ouvert	4
4.1 Vue opérationnelle des affaires	5
4.1.1 Normes relatives à la BOV	5
4.1.2 Scénarios d'EDI-ouvert.....	6
4.1.2.1 Rôles	7
4.1.2.2 Faisceaux d'informations	8
4.1.2.3 Attributs de scénarios	9
4.2 Vue fonctionnelle des services	10
4.2.1 Concepts fonctionnels et capacités de la FSV	10
4.2.2 Concepts de mise en œuvre.....	12
4.3 Normes relatives au modèle de référence pour l'EDI-ouvert.....	13
4.4 Usage des normes relatives à la BOV et à la FSV.....	14
5 Déclaration de conformité	15
Annexe A (informative) Domaines de normalisation et types d'activités de normalisation pour l'EDI-ouvert	17
A.1 Domaines de normalisation de l'EDI-ouvert.....	18
A.1.1 Environnement juridique de l'EDI-ouvert.....	18
A.1.2 Normes génériques d'EDI-ouvert.....	18
A.1.3 Normes sectorielles d'EDI-ouvert.....	18
A.1.4 Coordination intersectorielle des normes sectorielles d'EDI-ouvert.....	19
A.2 Classification des normes d'EDI-ouvert	19
A.2.1 Environnement	19
A.2.2 Modèles d'activité	19
A.2.3 Modèles d'information et représentation.....	19
A.2.4 Moyens techniques.....	19
A.3 Niveaux d'activité.....	19
A.3.1 Méta normes	19
A.3.2 Normes.....	20
A.3.3 Guides.....	20

A.3.4	Conformité et certification.....	20
A.3.5	Mise en œuvre	20
A.4	Tableau des activités de normalisation.....	20
A.4.1	Application à l'EDI-ouvert	20
A.4.2	Exemple d'application à l'EDIFACT existant.....	21
Annexe B (informative)	Exigences portant sur les normes d'EDI-ouvert	22
B.1	Exigences découlant de l'organisation des affaires	22
B.1.1	EDI multi sectoriel	22
B.1.2	Environnement ouvert	22
B.1.3	Souplesse d'organisation.....	23
B.2	Exigences découlant des informations d'affaires	23
B.2.1	Intégration de types différents de données.....	23
B.2.2	Modélisation	23
B.2.3	Enregistrement de modèles d'affaires	24
B.3	Exigences découlant des échanges d'affaires.....	24
B.3.1	Indépendance entre aspects d'affaires et aspects techniques informatiques	24
B.3.2	Fonctionnement coopératif des services d'échange de données.....	25
B.3.3	Transactions EDI.....	25
B.3.4	API normalisées	25
B.3.5	Vérification de conformité	25
B.4	Sécurité	25
B.5	Aspects légaux.....	26
B.6	Migration	26
Annexe C (informative)	Exemples de techniques de descriptions formelles appliquées à la modélisation du comportement des rôles	27
C.1	Aspects de comportement de rôle exprimés par une FDT à transition d'états	28
C.2	Aspects de comportement de rôle exprimés par une FDT à réseau de Petri.....	29
Annexe D (informative)	Une approche pour affiner les concepts de la FSV	32
D.1	Concepts fonctionnels	32
D.2	Concepts de mise en œuvre	34
D.3	Liste de normes relatives à la FSV	35
D.4	Exemples d'entités de support d'EDI-ouvert	35
D.4.1	Courtier en rôles.....	36
D.4.2	Interprète de rôle.....	36
Annexe E (informative)	Index des définitions des termes employés dans la présente Norme internationale	38
Annexe F (informative)	Glossaire	40

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment ensemble un système consacré à la normalisation internationale considérée comme un tout. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des différents domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux.

Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

La Norme internationale ISO/CEI 14662 a été élaborée par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 30, *Échange électronique de données ouvert*.

Les annexes A à F de la présente Norme internationale sont données uniquement à titre d'information.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 14662:1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25802b24-eab8-4f84-aeef-72c0c4ffc238/iso-iec-14662-1997)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25802b24-eab8-4f84-aeef-72c0c4ffc238/iso-iec-14662-1997>

0 Introduction

L'utilité économique de l'échange de données informatisé (EDI) est généralement reconnue. Le coût de mise en œuvre d'une relation EDI reste pourtant très élevé car il faut établir entre les partenaires un accord commercial et technique bilatéral détaillé. Le coût initial d'établissement d'un tel accord retire toute justification aux relations de courte durée. L'expérience a montré, de plus, que les réalisations qui impliquent la gestion d'un grand nombre de partenaires et l'établissement des accords correspondants ne sont pas rentables. C'est pourquoi la plupart des mises en œuvre de l'EDI n'ont réussi que :

- dans le cas de relations de longue durée ;
- entre un nombre restreint de partenaires.

L'EDI-ouvert réduit ces obstacles en introduisant des scénarios d'affaires normalisés accompagnés des services nécessaires à leur mise en œuvre. Une fois établi l'accord sur le scénario, si les réalisations sont conformes aux normes de l'EDI-ouvert, il n'existe plus de besoin d'accord préalable entre les partenaires outre leur décision de s'engager dans la transaction d'EDI-ouvert dans le respect du scénario commercial. Comme l'EDI-ouvert traite la question de manière générale, il permet aux organisations d'établir rapidement et à des coûts acceptables des relations de courte durée. Les scénarios d'affaires et les services nécessaires à leur mise en œuvre ayant été mis à leur disposition, tous ceux qui désireront en faire usage seront en mesure de mettre en œuvre l'EDI-ouvert.

L'EDI-ouvert a pour champ d'application le traitement électronique des transactions d'affaires intra ou inter sectorielles entre de nombreuses entités autonomes, publiques ou privées, appartenant à divers domaines industriels ou géographiques. Ces transactions peuvent impliquer de nombreux types de données, valeurs numériques, caractères graphiques, images ou sons.

Le modèle de référence pour l'EDI-ouvert a été conçu surtout pour fournir les normes nécessaires au fonctionnement coopératif des organisations par le truchement de systèmes d'information interconnectés. Ce modèle est indépendant :

- des réalisations des systèmes d'information ;
- de l'objet des affaires ou des conventions passées ;
- des activités d'affaires ;
- des organisations.

Le modèle de référence pour l'EDI-ouvert détermine les normes que requiert l'EDI-ouvert et constitue pour celles-ci un référentiel résultant de la définition des concepts fondamentaux qui les sous-tendent. Il sert de fondement pour la coordination des travaux des différentes agences impliquées dans la normalisation de l'EDI. Il fournit le cadre dans lequel s'inscrivent cette coordination, l'intégration des normes disponibles ou en cours d'étude et l'élaboration de nouvelles normes. Le modèle de référence de l'EDI-ouvert situe les normes EDI disponibles les unes par rapport aux autres. L'annexe A présente certains des domaines de normalisation et des types d'activité de normalisation afférents à l'EDI-ouvert, tandis que l'annexe B donne certaines des exigences portant sur les normes de l'EDI-ouvert.

Pour décrire les transactions d'affaires, le modèle de référence de l'EDI-ouvert en regroupe les différents aspects selon deux vues :

- la vue commerciale opérationnelle (BOV, *Business Operational View*) ;
- la vue fonctionnelle des services (FSV, *Functional Service View*).

La BOV traite des aspects suivants :

- a) signification sémantique attachée aux données d'affaires figurant dans les transactions d'affaires et dans les échanges de données associés ;
- b) règles applicables aux transactions d'affaires, telles que :
 - conventions opératoires ;
 - accords ;
 - obligations mutuelles,

qui concernent les besoins d'affaires de l'EDI-ouvert.

La FSV traite des services sous-jacents nécessaires à la mise en œuvre de la mécanique de l'EDI-ouvert. Elle met l'accent sur les aspects suivants de l'informatique :

- a) moyens fonctionnels ;
- b) interfaces de service ;
- c) protocoles.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 14662:1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25802b24-eab8-4f84-aeef-72c0c4ff238/iso-iec-14662-1997)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25802b24-eab8-4f84-aeef-72c0c4ff238/iso-iec-14662-1997>

Ces moyens, interfaces et protocoles comprennent :

- des moyens pour lancer les transactions d'EDI-ouvert, pour les faire fonctionner et pour en suivre l'activité ;
- l'interface avec l'application de l'utilisateur ;
- l'interface avec l'infrastructure d'échange ;
- la manipulation du mécanisme de sécurité ;
- les protocoles nécessaires à la coopération de systèmes d'information appartenant à des organisations différentes ;
- des mécanismes de traduction.

La figure 1 présente la relation entre le modèle et ces vues.

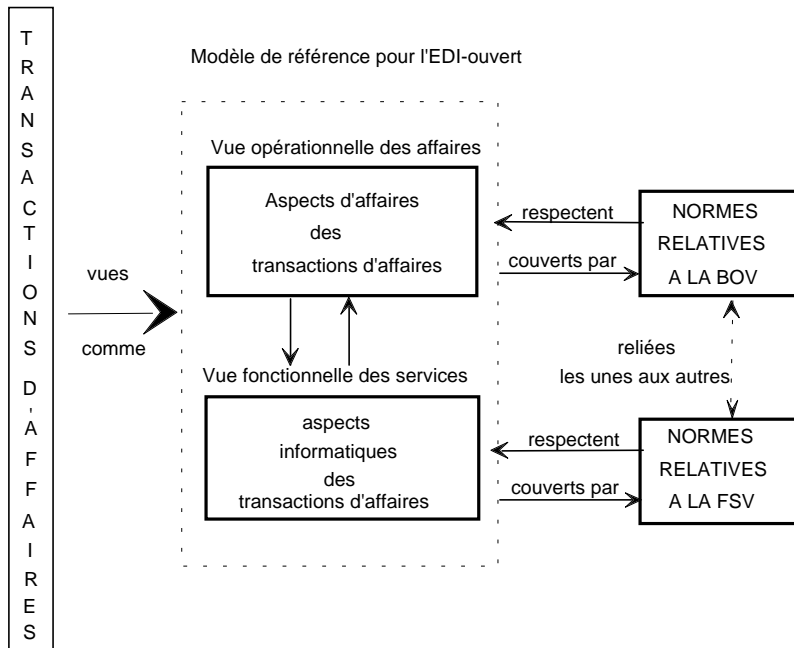


Figure 1 - Environnement de l'EDI-ouvert

0.1 Rôle coordinateur du modèle de référence pour l'EDI-ouvert

Les normes dont a besoin l'EDI-ouvert couvrent un large domaine qui comprend, de manière non limitative :

- les aspects d'affaires ;
- la prise en compte des lois et règlements nationaux et internationaux ;
- des normes qui, comme les normes de modélisation de l'information, ressortissent à l'informatique générale ;
- des normes d'élaboration de logiciels ;
- des normes de modélisation des données ;
- des normes informatiques particulières à un secteur donné ;
- des normes d'interconnexion, messagerie, transfert de fichiers, gestion transactionnelle, gestion de réseau ;
- des normes de sécurité.

Plusieurs organismes de normalisation et des groupes sectoriels concourent déjà à l'élaboration de normes pour l'EDI.

Il importe de coordonner le développement de ces normes afin :

- d'éviter des duplications d'activité ;
- d'assurer que des réalisations conformes aux normes seront en mesure de collaborer dans leur fonctionnement ;
- d'assurer la cohérence technique entre les normes ;
- de détecter les défauts et les déficiences des normes et d'y porter remède ;
- de détecter et d'éliminer les redondances et les chevauchements que peuvent présenter les normes.

L'annexe A explique comment fonder sur le modèle de référence pour l'EDI-ouvert la coordination des travaux des diverses agences impliquées dans la normalisation EDI.

0.2 Exigences techniques afférentes au modèle de référence pour l'EDI-ouvert

À chaque vue du modèle de référence pour l'EDI-ouvert correspond une classe de normes nécessaires. Une de ces classes se rapporte à la BOV du modèle de référence pour l'EDI-ouvert; ses normes traitent des questions d'affaires de l'EDI-ouvert. Une autre classe de normes se rapporte à la FSV du modèle de référence pour l'EDI-ouvert; ses normes traitent des questions relatives à l'informatique. Le développement des normes de chacune de ces classes fait appel à une expertise d'un type spécifique. En séparant les aspects de l'EDI-ouvert relatifs aux partenaires d'affaires des aspects relatifs à l'informatique, le modèle de référence pour l'EDI-ouvert et les normes qui lui sont associées donnent la souplesse nécessaire pour pouvoir traiter des changements appelés par l'informatique et par les exigences des utilisateurs, sans entraîner de conséquences sur les normes d'EDI-ouvert applicables aux aspects concernant les utilisateurs dans leurs relations d'affaires. Le modèle n'apporte aucune restriction quant aux méthodes de mise en œuvre des normes compatibles avec ce cadre, ce qui garantit que les systèmes d'EDI-ouvert pourront coopérer sans que soit restreinte la souplesse de mise en œuvre.

La mise en œuvre de l'EDI-ouvert demandera la coopération d'experts de différentes catégories, essentiellement des partenaires d'affaires assistés par des analystes en information et des spécialistes en informatique et en télécommunications.

Pour prendre en charge une activité d'EDI-ouvert, il faut concevoir des modèles qui traitent des aspects tant internes qu'externes du comportement des organisations. La frontière entre les comportements internes et externes variera d'une organisation à l'autre selon la manière dont la mise en œuvre aura été conduite. Les modèles à développer devront donc prendre en compte ceux des aspects qu'exige le fonctionnement coopératif. Seul le comportement externe des organisations affecte la coopération des systèmes d'EDI-ouvert. La description du comportement interne de ces systèmes n'est fournie par le modèle qu'afin de fonder la définition et la présentation des aspects liés au fonctionnement coopératif et pour permettre de comprendre les définitions des interfaces externes nécessaires.

0.3 EDI et EDI-ouvert : domaines d'activité et participation

Les tableaux suivants illustrent le contexte général au sein duquel se situent les activités EDI. Le tableau 1 présente les domaines d'activité, le tableau 2 les types d'organisations qui devraient se consacrer à ces activités. Le tableau 3 présente des acteurs typiques, actifs à l'époque de la conception de la présente Norme internationale. Il est envisagé de créer des documents de travail pour préciser tous les acteurs sectoriels pertinents.

L'application du modèle de référence pour l'EDI-ouvert que spécifie la présente Norme internationale permet de faire évoluer l'organisation des activités que détaille le tableau 1. On trouvera cette évolution à l'annexe A, plus précisément dans les tableaux A.1 et A.2.

L'explication des titres des lignes et des colonnes des tableaux se trouve à l'annexe A. Les tableaux 1, 2 et 3 sont dotés en plus d'une nouvelle dimension, nommée "Reconnaissance formelle", placée après la dimension "Environnement". Il s'agit d'une étape particulière entre "Environnement", pris sous le sens de la totalité de ce qui existe en termes de développement de cadres normalisés, et "Modèles d'activité", pris sous le sens des méthodes et techniques de modélisation des affaires reconnues par ces cadres.

Tableau 1 - Domaines d'activité

	Méta normes A	Normes B	Conseil C	Réalisation de produits D	Conformité et certification E	Prise en compte par F
1. Environnement	Langages	Lois, usages	Guides d'affaires		Cours de justice, Tribunaux	Contrats
2. Reconnaissance formelle	Cadres	Modèles de référence	BOV et FSV		Organismes d'essais	Jeux d'outils
3. BOV Modèles d'activité	Langages de modélisation	Scénarios d'affaires	Conventions		Définitions d'essais	Applications
4. BOV Modèles de données	Langages de modélisation	Normes de messages	Guides d'utilisation		Définitions d'essais	Données effectives
5. FSV Moyens techniques	Outils, Techniques	Normes d'interfonctionnement	Profils		Normes d'interfonctionnement	Logiciels, Matériels

Tableau 2 - Types d'organismes qui, pour chaque cellule, devraient être impliqués dans la réalisation des tâches

	Méta normes A	Normes B	Conseil C	Réalisation de produits D	Conformité et certification E	Prise en compte par F
1. Environnement	ORGANISMES DU CADRE LÉGAL et RÉGLEMENTAIRE					
2. Reconnaissance formelle	ORGANISMES			RÉALISATEURS	ORGANISMES	RÉALISATEURS
3. BOV Modèles d'activité	PARTICIPANT			et	D'ESSAIS et de	et
4. BOV Modèles de données	au PROCESSUS			UTILISATEURS	CERTIFICATION	UTILISATEURS
5. FSV Moyens techniques	NORMATIF					

Tableau 3 - Participants actuels

	Méta normes	Normes	Conseil	Réalisation de produits	Conformité et certification	Prise en compte par
Environnement	Langages	Internationales, nationales Standards bilatéraux			Tribunaux	
Reconnaissance formelle	ISO/CEI JTC 1/SC 30	Organismes nationaux de normalisation UN/ECE ISO/CEI	ISO/CEI JTC1 SC 30		ISO/CEI	Organismes de normalisation Fournisseurs Utilisateurs
BOV Modèles d'activité	ISO/CEI JTC 1/SC 7 et SC 30 ISO TC 184	Groupes sectoriels de l'ISO et de la CEI Organismes nationaux de normalisation		produits non normalisés		Utilisateurs
BOV Modèles de données	ISO/CEI JTC 1/SC 14, SC 21/WG 3 et SC 30	Organisations commerciales et groupements d'utilisateurs UN/ECE	Comme colonne précédente plus groupes sectoriels EWOS	Fournisseurs	UN/ECE/WP 4/GE.1	Utilisateurs
FSV Moyens techniques	ISO/CEI JTC 1	ISO/CEI JTC 1	ISO/CEI JTC 1/SC 30	Fabricants Fournisseurs	Un grand nombre	Utilisateurs

(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 14662:1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25802b24-eab8-4f84-ae6e-72c0c4ffc238/iso-iec-14662-1997)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25802b24-eab8-4f84-ae6e-72c0c4ffc238/iso-iec-14662-1997>

Technologies de l'information — Modèle de référence EDI-ouvert

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie le cadre au sein duquel il est possible de coordonner l'intégration de normes disponibles et l'élaboration de normes nouvelles permettant à des organisations de coopérer par le truchement de l'EDI-ouvert. Ce cadre constitue un référentiel pour ces normes. Il sert en effet à guider les travaux de normalisation nécessaires à l'accomplissement de l'EDI-ouvert car il donne le contexte dans lequel doivent se placer les normalisateurs pour pouvoir assurer cohérence et intégration dans une famille de techniques normalisées de modélisation et de description, de services, d'interfaces de service et de protocoles.

La présente Norme internationale décrit, sous deux vues perspectives des transactions d'affaires, les aspects significatifs ressortissant au fonctionnement coopératif entre les systèmes d'information utilisés par des organisations qui s'engagent dans l'EDI-ouvert. Ces vues perspectives sont :

- a) les aspects relatifs aux affaires, tels qu'informations d'affaires, conventions d'affaires, accords et règles acceptés entre organisations ;
- b) les aspects relatifs aux moyens informatique nécessaires pour que les systèmes d'EDI-ouvert puissent exécuter les transactions d'affaires.

La présente Norme internationale n'est pas une spécification de mise en œuvre. Elle ne donne pas non plus de base d'appréciation de la conformité des réalisations aux normes.

2 Référence normative

La norme suivante contient des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, l'édition indiquée était en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente de la norme indiquée ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 6523 : 1984, *Échange de données — Structures pour l'identification des organisations*.

3 Éléments techniques normatifs

3.1 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent.

3.1.1 Interface de programme d'application (API, Application Program Interface) : frontière au travers de laquelle un logiciel applicatif fait appel, pour demander des services, aux moyens qu'offrent les langages de programmation [Directives du JTC 1].

3.1.2 affaires : série de processus, ayant chacun une finalité clairement définie, impliquant plus d'une organisation, réalisés par échange d'informations et tendant à l'accomplissement d'un objectif accepté par accord mutuel pour une certaine période de temps.

3.1.3 Vue opérationnelle des affaires (BOV, *Business Operational View*) : vue perspective sur les transactions d'affaires, restreinte à ceux des aspects relatifs à la prise par les organisations de décisions et d'engagements concernant leurs affaires qui sont nécessaires pour décrire une transaction d'affaires.

3.1.4 transaction d'affaires : ensemble prédéterminé d'activités menées par des organisations et/ou de procédures qu'elles suivent, déclenché par une organisation qui vise à atteindre dans les affaires un but expressément partagé, terminé lorsqu'est observée une des conclusions convenues par toutes les organisations prenantes, bien que cette observation puisse être partiellement implicite.

3.1.5 Echange de Données Informatisé (EDI, *Electronic Data Interchange*) : échange automatisé de données structurées et prédéfinies pour traiter des affaires entre les systèmes d'information de deux ou plusieurs organisations.

3.1.6 Technique de description formelle (FDT, *Formal description Technique*) : méthode de spécification fondée sur un langage de spécification faisant appel à des règles rigoureuses et non ambiguës tant pour le développement d'expressions dans le langage (syntaxe formelle) que pour l'interprétation de la signification de ces expressions (sémantique formelle) [Directives du JTC 1].

3.1.7 Vue fonctionnelle des services (FSV, *Functional Service View*) : vue perspective sur les transactions d'affaires, restreinte à ceux des aspects relatifs au fonctionnement informatique coopératif entre systèmes d'information qui sont nécessaires à l'exécution des transactions d'EDI-ouvert.

3.1.8 système d'information : ensemble constitué d'un ou de plusieurs ordinateurs, avec leurs logiciels associés, de périphériques, de terminaux, d'opérateurs humains, de processus physiques et de moyens de transfert d'information, formant un tout autonome capable de traiter l'information et/ou de la transmettre.

3.1.9 EDI-ouvert : échange de données informatisé par application des normes d'EDI-ouvert entre plusieurs organisations autonomes visant un objectif d'affaires explicitement partagé.

3.1.10 norme d'EDI-ouvert : norme qui respecte le modèle de référence pour l'EDI-ouvert.

3.1.11 Partenaire d'EDI-ouvert (OeP, *Open-edi Party*) : organisation participant à l'EDI-ouvert.

3.1.12 scénario d'EDI-ouvert : spécification formelle d'une classe de transactions d'affaires partageant le même objectif d'affaires.

3.1.13 transaction d'EDI-ouvert : transaction d'affaires qui respecte un scénario d'EDI-ouvert.

3.1.14 organisation : Cadre d'autorité unique à l'intérieur duquel une ou plusieurs personnes agissent, ou sont nommées pour agir, pour atteindre un but donné [ISO 6523].

3.2 Symboles et abréviations

API	Interface de programme d'application (<i>Application Program Interface</i>)
BIM	Modélisation d'affaires et d'interfaces (<i>Business and Information Modelling</i>)
BOV	Vue opérationnelle des affaires (<i>Business Operational View</i>)
CASE	Ingénierie logicielle assistée par ordinateur (<i>Computer Aided Software Engineering</i>)
DMA	Application à pouvoir de décision (<i>Decision Making Application</i>)
EDI	Échange de données informatisé (<i>Electronic Data Interchange</i>)
EDIFACT	EDI pour l'administration, le commerce et le transport (<i>EDI for Administration, Commerce and Transport</i>)
EWOS	Atelier européen pour les systèmes ouverts (<i>European Workshop for Open Systems</i>)
FDT	Technique de description formelle (<i>Formal Description Technique</i>)
FSV	Vue fonctionnelle des services (<i>Functional Service View</i>)
GE	Groupe d'experts (<i>Group of Experts</i>)
IB	Faisceau d'informations (<i>Information Bundle</i>)
IPD	Domaine de traitement de l'information (<i>Information Processing Domain</i>)
IT	Informatique (<i>Information Technology</i>)
MHEG	Groupe d'experts en multimédia et hypermédia (<i>Multimedia Hypermedia Expert Group</i>)
OeCI	Information de commande d'EDI-ouvert (<i>Open-edi Control Information</i>)
OeDT	Technique de description d'EDI-ouvert (<i>Open-edi Descriptive Technique</i>)
OeP	Partenaire d'EDI-ouvert (<i>Open-edi Party</i>)
OeSE	Entité de support d'EDI-ouvert (<i>Open-edi Support Entity</i>)
OeUD	Données d'utilisateur d'EDI-ouvert (<i>Open-edi User Data</i>)
OSI	Interconnexion de systèmes ouverts (<i>Open Systems Interconnection</i>)
SC	Composant sémantique (<i>Semantic Component</i>) (dans le contexte des scénarios d'EDI-ouvert)
SC	Sous Comité (<i>Sub Committee</i>) (dans le contexte de l'ISO ou de la CEI)
SGML	Langage normalisé généralisé de marquage (<i>Standard Generalised Mark-up Language</i>)
STEP	Norme pour l'échange de données de modélisation de produits (<i>STandard for the Exchange of Product model data</i>)
TC	Comité Technique (<i>Technical Committee</i>)
TDID	Répertoire des données d'affaires échangées (<i>Trade Data Interchange Directory</i>)
TI	Infrastructure d'échange (<i>Transfer Infrastructure</i>)
UN/ECE	Organisation des Nations Unies / Commission économique pour l'Europe (<i>United Nations / Economic Commission for Europe</i>)
UNSM	Message normalisé de l'Organisation des Nations Unies (<i>United Nations Standard Message</i>)
WG	Groupe de travail (<i>Working Group</i>)

WP Comité d'étude (*Working Party*)

4 Modèle de référence pour l'EDI-ouvert

Le Modèle de référence pour l'EDI-ouvert offre un cadre de référence permettant de reconnaître, de développer et de coordonner les normes d'EDI-ouvert. Ce cadre étudie les transactions d'affaires selon deux perspectives. L'une, la BOV, se saisit des aspects concernant les partenaires d'affaires, l'autre, la FSV, des aspects relatifs à l'informatique. À chaque vue se rapporte une classe de normes, respectivement nommées normes relatives à la BOV et normes relatives à la FSV.

Ces vues perspectives sont définies comme suit :

- **Vue opérationnelle des affaires (BOV, *Business Operational View*)** : vue perspective sur les transactions d'affaires, restreinte à ceux des aspects relatifs à la prise par les organisations de décisions et d'engagements concernant leurs affaires qui sont nécessaires pour décrire une transaction d'affaires ;
- **Vue fonctionnelle des services (FSV, *Functional Service View*)** : vue perspective sur les transactions d'affaires, restreinte à ceux des aspects relatifs au fonctionnement informatique coopératif entre systèmes d'information qui sont nécessaires à l'exécution des transactions d'EDI-ouvert.

Les normes relatives à la BOV sont des outils et des règles donnant aux utilisateurs, qui ont la compréhension des aspects opérationnels d'un domaine d'affaires, les moyens de créer des scénarios. Lorsqu'elles seront amenées à enregistrer un scénario, les autorités d'enregistrement se serviront de normes relatives à la BOV.

En cas de normalisation, ces scénarios sont appelés scénarios normalisés d'EDI-ouvert ; ils ne font pas partie des "normes relatives à la BOV".

Les normes relatives à la FSV sont utilisées par les experts en informatique. Ceux-ci sont les personnes qui, au sein d'une organisation, se servent de ces techniques pour spécifier ou construire des systèmes d'information qui prennent en compte les besoins d'affaires. Ces experts créent des produits et des services (constituant des "systèmes d'EDI-ouvert") conformes aux normes relatives à la FSV et donc capables par principe de prendre en charge les transactions d'EDI-ouvert.

Comme le montre la figure 2, l'établissement de relations effectives entre ces deux classes de normes est un facteur critique du modèle de référence pour l'EDI-ouvert. Les normes relatives à la FSV doivent obligatoirement tenir compte des normes relatives à la BOV, et réciproquement. Les scénarios d'EDI-ouvert, construits par emploi des normes relatives à la BOV, expriment des besoins qui se traduisent en exigences à l'égard des produits et services conformes aux normes relatives à la FSV qui exécutent la transaction correspondante d'EDI-ouvert. Parmi ces exigences, on trouve :

- la détermination des capacités fonctionnelles nécessaires à la prise en charge des transactions d'EDI-ouvert ;
- le niveau de qualité de service que doivent offrir ces capacités fonctionnelles à ces transactions d'EDI-ouvert.

Les spécifications formelles des composants fonctionnels constitutifs de systèmes d'information nécessaires à la prise en charge des transactions d'EDI-ouvert sont élaborées au moyen de normes relatives à la FSV.

L'objectif poursuivi est que, après qu'ait été passé un accord sur un scénario d'EDI-ouvert, si les réalisations sont conformes aux normes relatives à la FSV, il ne soit nécessaire de recourir à aucun autre accord préalable entre les parties que celui de s'engager dans la transaction d'EDI-ouvert dans le respect du scénario d'EDI-ouvert. Dans cette idée, le fait qu'un partenaire de l'EDI-ouvert émette, en conformité avec les normes d'EDI-ouvert, une information tirée d'un scénario, doit obligatoirement entraîner l'acceptation et le traitement de cette information dans le contexte de ce scénario par un ou plusieurs partenaires d'EDI-ouvert, par référence à ce scénario et sans qu'il soit besoin d'aucun accord préalable. Les conséquences juridiques et les responsabilités qui résultent de l'engagement d'une organisation dans l'EDI-ouvert peuvent néanmoins être conditionnées par l'environnement juridique qui la concerne ou par l'établissement d'un accord d'échange formel entre les parties. Les partenaires d'EDI-ouvert doivent observer un comportement fondé sur des règles et doivent avoir le pouvoir de prendre des engagements relatifs à l'EDI-ouvert (du point de vue, par exemple, des affaires, des aspects opérationnels, techniques, juridiques ou d'audit).

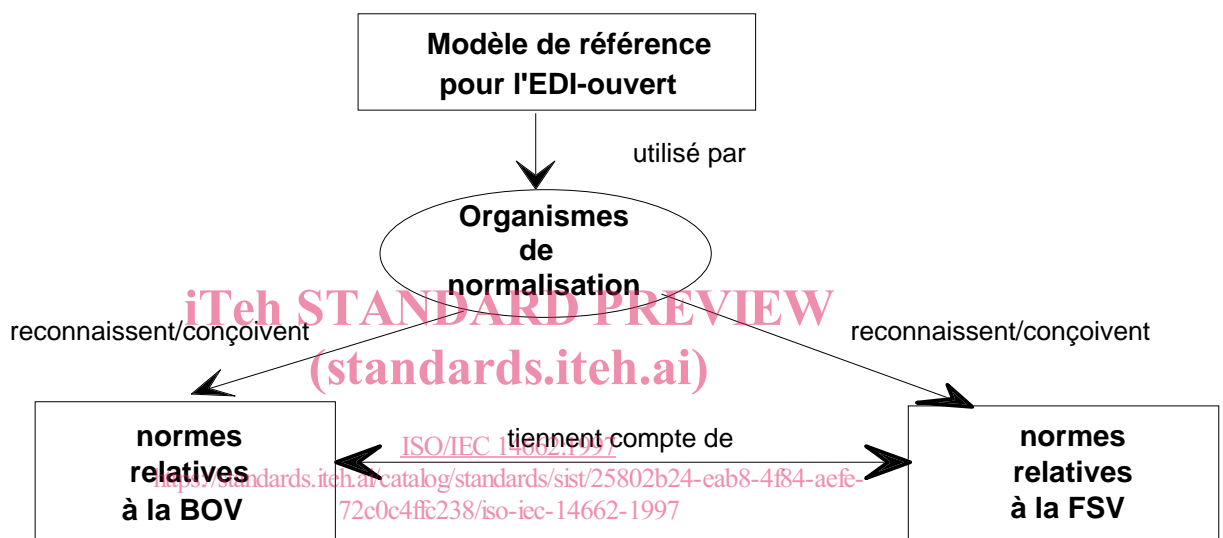


Figure 2 - Création des normes de BOV et de FSV

4.1 Vue opérationnelle des affaires

La BOV traite des exigences d'affaires portant sur la coopération entre partenaires d'EDI-ouvert ainsi que des obligations imposées aux produits et services informatiques sous-jacents. Des conventions, accords et règles acceptés par les organisations figurent parmi ces exigences d'affaires.

4.1.1 Normes relatives à la BOV

Les normes relatives à la BOV offrent des outils pour formaliser la description des affaires dans le comportement externe, que perçoivent leurs partenaires, d'organisations cherchant à mener à bien des affaires. Les normes relatives à la BOV donnent ainsi le moyen de saisir les exigences statiques et dynamiques des affaires.

Les normes relatives à la BOV permettent de spécifier comment modéliser des exigences d'affaires et des exigences connexes sous forme de scénarios d'EDI-ouvert. L'une d'entre elles est une norme de modélisation qui contient la technique de description à utiliser pour l'EDI-ouvert.